

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 6 FEVRIER 2017

QUESTION (SUITE) N° 1

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

008-210600292-20170206-0000140480-BF

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 22/02/2017

Retour Préfecture : 22/02/2017

nouvelles concessions au 1^{er} janvier 2018 et afin de contenir les effets du « décret plage » qui limite le taux d'occupation des plages en surface et en linéaire, la réalisation de travaux et une opération massive de ré-ensablement de la Croisette s'avèrent indispensables. Ainsi, 2017 verra la réalisation de ces opérations qui conduiront à l'agrandissement des surfaces des plages artificielles de Croisette, Bijou et Pointe Croisette (montant du crédit de paiement : 270 000 €) ;

Cannes mieux partagée et solidaire :

- La **reconstruction de l'école des Broussailles**, projet majeur de la mandature en matière scolaire, se poursuivra en 2017 avec les travaux de démolition, de terrassement puis de reconstruction de l'établissement qui regroupera, sur le même site, les classes maternelles et élémentaires (montant du crédit de paiement : 6 822 000 €) ;
- La **mise en accessibilité des bâtiments communaux et des espaces publics** se poursuivra, en 2017, dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (montant des crédits de paiement : 1 130 000 €) ;
- La mise en valeur des **jardins de la médiathèque Rothschild** sera finalisée en 2017 (montant du crédit de paiement : 123 500 €, dont l'essentiel sera pris en charge par des financements extérieurs dans le cadre d'un appel à projet européen portant sur les jardins méditerranéens remarquables) ;
- La réalisation du projet de **Cannes, capitale du sport en plein air** se poursuivra en 2017, sur le budget principal, avec l'aménagement d'une zone de fitness dans le secteur de la Croix des Gardes (montant des crédits de paiement : 185 000 €) ;
- Les travaux d'**aménagement d'itinéraires cyclables** continueront en 2017 avec l'aménagement des avenues Pierre de Coubertin et Michel Jourdan afin d'assurer la continuité de la liaison entre l'avenue Francis Tonner et Ranguin, toujours dans l'objectif de promouvoir ce mode de déplacement doux au sein de la cité (montant du crédit de paiement : 150 000 €) ;
- Seront lancés en 2017 :
 - La **modernisation du groupe scolaire René Goscinny**, programmée dans le « Plan Écoles ». Il s'agira de réaliser, sur l'exercice, les travaux destinés à l'amélioration thermique et au confort en termes d'utilisation rationnelle des locaux, des installations et d'économie d'énergie (montant des crédits de paiement : 920 000 €) ;
 - La **modernisation et l'embellissement du stade des Hespérides** pour un montant de 3 050 000 € ;

Cannes mieux valorisée et fière de ses racines :

- La **renovation et l'embellissement du quartier du Suquet** par la piétonisation de ce site historique constitué par le cœur du quartier du Suquet sur l'îlot Saint Dizier et par la